

# La Cosse pour améliorer la prise en charge du patient



Pascal Julienne est le nouveau président de la Cosse (Coordination Santé Seine-Eure), association regroupant les professionnels de santé.

Le grand chantier de cette année : la continuité des soins malgré le manque de médecins.

## Comment définiriez-vous la Cosse ?

C'est une association loi 1901, créée en 2009, qui regroupe les professionnels de santé libéraux du territoire de l'Agglo Seine-Eure (médecins, infirmiers, diététiciens, sages-femmes, psychologues, etc.). Sur 220 professionnels, 68 sont adhérents de la Cosse. Son rôle est de fédérer les professionnels pour une meilleure prise en charge du patient. Nous étudions ensemble la façon dont mieux le soigner. Thomas Bourez, médecin généraliste à Val-de-Reuil, en est l'un des initiateurs. Il en a été le président pendant 6 ans et souhaitait passer la main.

## Comment mieux prendre en charge le patient ?

Les professionnels de santé ont tendance à travailler chacun de leur côté, et ne savent pas ce qu'ils peuvent attendre de leurs confrères. Lorsque nous mettons en place tous ensemble un protocole de prise en charge, nous pouvons harmoniser nos pratiques, et mieux lutter contre des pathologies rencontrées fréquemment parmi la population : le dépistage et la prise en charge des troubles du langage chez l'enfant, le mal de dos chronique, la prise en charge de la personne âgée, la chimiothérapie par voie orale. Nous organisons des ateliers, pour le patient et sa famille, sur la lutte contre le diabète de type 2 (après 50 ans). C'est ce que nous appelons l'éducation thérapeutique.

## Quand ces ateliers ont-ils lieu ?

Ils reprennent en ce début d'année. Les patients choisissent à minima trois ateliers sur six mois. Le but est de donner des clés pour mieux vivre avec sa maladie. En fonction de la demande, nous pouvons organiser un à deux ateliers par mois. Il suffit de contacter la Cosse. Soixante personnes en ont bénéficié en 2014.



## Quels sont les chantiers engagés en 2016 ?

D'abord nous équiper d'un logiciel commun d'information, qui permet aux professionnels de santé de partager le dossier d'un patient (avec son accord). Nous sommes plus efficaces quand nous avons tous le même système d'information : le médecin de ce patient, son pharmacien, son infirmière, etc. Si tous ces professionnels adhèrent à la Cosse, ils améliorent leurs rapports entre eux, rompent leur isolement et les rapports s'en trouvent facilités pour le bien du patient.

## Le territoire de l'Agglo manque de médecins. Comment y remédier ?

Le nombre de professionnels généralistes ou spécialistes est en effet inférieur à la moyenne nationale, en Haute-Normandie, et dans l'Agglo Seine-Eure.

En étant un outil innovant et utile aux professionnels dans le cadre de leur travail, nous pouvons infléchir la tendance. Nous souhaitons améliorer la continuité des soins en proposant aux médecins déjà installés et à ceux qui

voudraient venir sur le territoire une organisation facilitant leur exercice : un secrétariat en commun qui permettrait de soutenir les secrétariats de chaque cabinet. À l'avenir un patient qui aurait besoin d'un rendez-vous urgent, pourrait être reçu par un autre médecin si le sien n'est pas disponible. Ceci serait possible grâce à un agenda commun et au partage du dossier du patient. C'est un gros chantier à mener, mais qui éviterait aux patients d'être orientés vers les urgences de l'hôpital.

## Qui tiendrait cet agenda commun ?

Cela va de pair avec un secrétariat mutualisé. Les appels pourraient être orientés vers la secrétaire de la Cosse, qui proposerait un rendez-vous chez un autre professionnel, en tenant compte du degré d'urgence. Le législateur nous demande la continuité des soins. C'est donc notre priorité. Il n'y a pas d'obstacles techniques majeurs. Il faut juste lever les appréhensions. Avant les médecins travaillaient seuls. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de nous organiser ensemble. Tout le monde peut y gagner.

► Cosse : 02 32 59 11 92 ou la-cosse.org